

L'ÉDITORIAL

Simon CAQUÉ, Président du GEAE

LES nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) influencent de façon croissante les rapports entre les citoyens et les administrations publiques. Conjugué aux fortes contraintes budgétaires qui pèsent actuellement sur les finances publiques, le souci constant d'améliorer les relations entre citoyens et administrations conduit les pouvoirs publics à s'appuyer toujours davantage sur les innovations des NTIC, comme en témoignent par exemple les pistes de simplifications administratives tracées par le Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) en matière d'administration électronique (par exemple la dématérialisation des actes et des procédures, la signature électronique, l'ouverture des données publiques, etc.).

Un domaine d'étude porteur apparaît donc à la lueur de tous ces projets. À cet égard, un groupe de professionnels, ingénieurs, fonctionnaires et chercheurs s'est constitué pour explorer toutes les problématiques liées à l'utilisation des NTIC au sein des administrations. Après quelques mois de contributions et d'échanges enrichissants, le groupe d'étude sur

l'administration électronique (GEAE) s'est doté, le 6 décembre 2012, d'une organisation pérenne par l'adoption d'un statut associatif conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association et à son décret d'application du 16 août 1901.

Ce statut juridique apporte un cadre et une stabilité nécessaires à de foisonnantes réflexions autour des nombreux sujets que l'association a vocation à traiter afin d'améliorer la compréhension des problématiques liées à la mise en œuvre de l'administration électronique.

Différents axes d'études sont mis en place sous l'égide d'un comité d'orientation et de lecture dont la mission principale est d'en coordonner les travaux et de définir une stratégie d'ensemble pour que les contributions soient conformes aux standards des publications d'aide à la décision ou à caractère scientifique.

Le cadre ayant été mis en place et le cap fixé, il convient désormais de porter cette aventure intellectuelle et humaine à la hauteur des sujets stimulants qu'elle aura à traiter. ■

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS

- La mise en œuvre d'un système d'information confrontée à d'importantes réorganisations : l'exemple du projet Louvois (ARTICLE) ;
- Le SGMAP et l'administration électronique (FICHE).

 Les publications sont librement accessibles en ligne sur www.geae.fr

L'ACTUALITÉ DU GEAE

18
janvier
2013

Le GEAE figure désormais dans l'annuaire des associations parisiennes.

5
janvier
2013

La déclaration de création du GEAE a été publiée dans le Journal officiel Associations du 5 janvier 2013.

6
déc.
2012

L'AG du 6 décembre 2012 a installé le comité d'orientation et de lecture dont les membres sont MM. Simon CAQUÉ, Aurélien BORDET, Jean FREYSSELINARD, Yann GUÉRIN, Cedric PIN et une personnalité qualifiée. Le bureau est composé de MM. Simon CAQUÉ (Président) et Yann GUÉRIN (Secrétaire général).

Recevoir la lettre du GEAE

Pour être informé des travaux du groupe et de l'actualité de l'administration électronique, inscrivez-vous sur :

<http://www.geae.fr/newsletter.html>

Plus d'infos sur le GEAE



www.geae.fr



contact@geae.fr



+33 9 50 08 87 22

LE POINT SUR... LA MISSION ETALAB



La mission Etalab a été créée par le décret n° 2011-194 (désormais abrogé) du 21 février 2011 et a été intégrée au Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) le 30 octobre 2012.

Cette mission à effectif resserré (près de dix personnes) a vocation à mener une politique d'ouverture des données publiques grâce, notamment, au site internet Open Data. Ainsi, à l'instar d'autres pays de l'OCDE comme les États-Unis ou le Royaume-Uni, la France a mis en place un portail unique rassemblant et mettant librement à

disposition des données publiques. Le site contient plus de 353 000 informations mises à disposition sous une licence ouverte dont les dispositions facilitent leur réutilisation libre et gratuite conformément aux dispositions du chapitre 2 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Les données mises à disposition sont de nature très variée : cotation des fruits et légumes par marché et par produit, logements mis en chantier par commune, nombre de personnes ayant acquis la nationalité française, etc. Le spectre des producteurs de données couvre la plupart des administrations centrales de l'État, quelques établissements publics, des collectivités territoriales ainsi que certaines sociétés privées chargées d'une mission de service public.

En menant cette politique d'ouverture des données publiques, la mission Etalab participe donc à la modernisation de l'action publique et s'inscrit dans le cadre de la réutilisation des données tel que fixé par la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003. ■

Davantage d'informations sur <http://www.etalab.gouv.fr/>

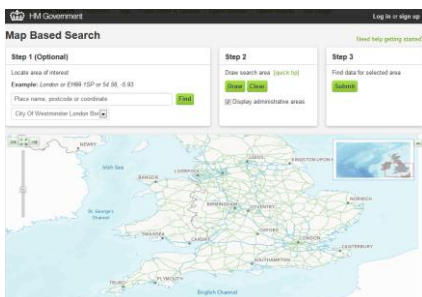
L'ACTUALITÉ DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

France : un hack data week-end pour la région Île-de-France

Avec l'appui de la Fonderie et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme dans le cadre de la démarche Île-de-France 2030, la région Île-de-France a organisé du 22 au 24 mars 2013 un *hackathon* de 48h durant lequel dix équipes se sont affrontées pour présenter un projet à partir de ressources et données publiques utilisées pour l'élaboration du schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF). Ce *hackathon*, qui illustre le dynamisme des collectivités territoriales dans la promotion de la réutilisation des données publiques, a été remporté par un projet pour le moins original : <http://www.brigandfute.com/> ■

🔗 Davantage d'informations sur <http://hackathon.iledefrance2030.fr/>

Royaume-Uni : ouverture du code source pour les plans sur data.gov.uk



Cette nouvelle était attendue par de nombreux développeurs ; le code source utilisé dans le traitement des cartes géographiques mises à disposition sur le site data.gov.uk (équivalent du site français data.gouv.fr) dans le cadre du service *Map Preview* vient d'être libéré sous licence BSD3-Clause. La plupart du code est écrit en *Javascript* et utilise *OpenLayers*. *Map Preview* permet à l'utilisateur de visualiser les données publiques et leur répartition (par exemple le nombre d'écoles) directement sur une carte géographique. ■

🔗 Davantage d'informations sur <http://www.data.gov.uk/>

France : « accélérer la transition numérique »



C'est pour mars 2013 que chaque ministère doit définir, conformément au relevé de décisions du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (créé par le décret n° 2012-1199 du 30 octobre 2012) du 18 décembre 2012 sa feuille de route en matière de transition numérique. Il s'agit, notamment, d'entamer plusieurs chantiers pour concevoir et améliorer le service à l'utilisateur grâce au numérique (par exemple la décision n° 28 visant à mettre en cohérence les services publics numériques nationaux et locaux), d'encourager la citoyenneté active grâce aux nouvelles technologies ou encore de moderniser les systèmes d'information afin d'améliorer la performance des services publics (par exemple la décision n° 38 visant à maîtriser le cycle de vie des données au sein des entités administratives). ■

🔗 Davantage d'informations sur <http://www.modernisation.gouv.fr/>